



Cave pb notre voisin à remplis notre cave

Par **seeb**, le **13/04/2010** à **04:42**

Bonjour,rrnrNous somme une société de type sarl et nous avons loué un local. Ce local dispose d'une cave mais notre voisin l'a remplie d'outils, de planches et de detritus. Depuis plus de 6 mois, nous lui demandons de la vider. Que faire ?rn- puis je la vider ?rn- puis je lui faire vider ?rnComment procéder ?rrnrDe plus, elle est remplie bien plus que 25 m3, pas facile d'accès et difficilement vidable. On se demande comment il a fait pour tout ramener la dedans ?

Par **jeetendra**, le **13/04/2010** à **09:37**

Bonjour, la solution c'est de recourir à un huissier de justice pour une [fluo]sommation interpellative [/fluo]à l'encontre du voisin récalcitrant :rrnr"L'huissier est chargé de lire au destinataire les termes de l'interpellation que contient la sommation et de dresser un procès-verbal contenant la réponse de l'interpellé . rrnrCette méthode est utilisée en particulier pour obtenir un témoignage , la preuve soit d'un refus , soit d'une autorisation soit encore d'un acquiescement".rrnrCette sommation interpellative (l'acte juridique) pourra vous servir de preuve en justice en cas de non règlement à l'amiable, cordialement.

Par **seeb**, le **13/04/2010** à **09:48**

merci beaucoup ça vas m'être d'une grande aide